

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
Daniel FOUCHER Aude FOUCHER
Siège social : 22 Rue des Ecuries des Gardes
27200 VERNON

452564990 RCS EVREUX

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ
Le VINGT-ET-UN JUIN
A 12H

Les associés composant la société civile Professionnelle Daniel FOUCHER et Aude FOUCHER
Siège social : 22 Rue des Ecuries des Gardes - 27200 VERNON
Au capital de EUROS

Se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale sur la convocation verbale qui leur a été faite par la gérance afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Retrait de Monsieur Daniel FOUCHER de ladite société et cessation des fonctions de gérant de Monsieur Daniel FOUCHER

Tous les associés sont présents

L'Assemblée procède à la constitution de son bureau :
Me Aude FOUCHER est nommé Président à l'unanimité.

L'Assemblée réunissant ainsi le quorum statutaire est déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

RESOLUTION UNIQUE

Les fonctions de notaire de Maître Daniel FOUCHER ont cessé par l'atteinte de la limite d'âge le 20 juin dernier.

Il ne peut donc plus être associé de ladite SCP ni y exercer les fonctions de gérants.

Il a été adressé à Monsieur le Garde des Sceaux l'acte de cession des parts détenues par Maître Daniel FOUCHER dans ladite SCP au profit de Maître Aude FOUCHER, déjà associé de ladite société.

Monsieur le Garde des Sceaux a indiqué que la cession des parts et le retrait de Maître Daniel FOUCHER de ladite SCP seront effectifs au 20 juin 2025.

Aux termes des statuts, Maître Daniel FOUCHER ne peut plus être gérant de ladite SCP.

Maître Aude FOUCHER est donc nommée seule gérante de ladite SCP.

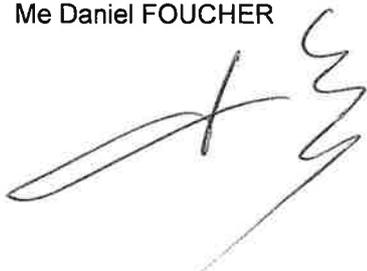
Et tous pouvoirs lui sont conférés pour effectuer toutes formalités utiles et nécessaires auprès de toutes administrations

La résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 12h10

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les Associés présents.

Me Daniel FOUCHER



Me Aude FOUCHER



certifié conforme
le 12/08/2025
Le gérant
